



Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

COMMUNIQUÉ

Pour publication immédiate

CSHBO

Résolutions du dernier conseil des commissaires

MANIWAKI, 20 février 2003- Voici un condensé des principales résolutions adoptées par le conseil des commissaires, lors de l'assemblée ordinaire du mercredi 19 février 2003, ainsi qu'un aperçu des principaux points abordés.

- Le conseil des commissaires a convenu d'envoyer une lettre de remerciements à Mme Lucille Morin, instigatrice du Club des petits déjeuners.
- Les commissaires ont adopté une résolution portant sur la création d'un service régional de formation professionnel. Des résolutions similaires ont aussi été adoptées par les trois autres commissions scolaires francophones de l'Outaouais.
- La Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais a reçu les indicateurs nationaux du ministère de l'Éducation. Ces indicateurs précisent les paramètres qui détermineront les progrès réalisés, dans le cadre du plan stratégique de la CSHBO et des plans de réussite des établissements. Par ailleurs, au niveau du plan stratégique, le travail du comité d'élaboration se poursuit. En ce qui concerne le calendrier, le ministère, suite à des demandes provenant de d'autres commissions scolaires, a modifié son calendrier pour permettre le dépôt du plan stratégique à une date plus tardive que juin 2003. Un tel changement a l'effet de donner plus de temps à la CSHBO pour peaufiner son document. Stratégiquement parlant, selon la directrice générale, Mme Marlène Thonnard, il est souhaitable de viser la réunion ordinaire du conseil des commissaires qui se tiendra en août 2003 pour déposer le plan stratégique, soit juste au début de l'année scolaire.
- Le conseil des commissaires a adopté les critères pour l'inscription des élèves dans les écoles, pour l'année scolaire 2003-2004, tel que proposé par le service des ressources éducatives.
- Les commissaires ont pris note de la démission du directeur du service des ressources matérielles et informatiques, M. Robert Ledoux, pour des raisons

- personnelles. Un comité de sélection a été formé pour combler le poste. Le comité est formé de la direction générale, de trois commissaires et de personnes ressources de la Fédération des commissions scolaires du Québec. Trois autres commissaires agiront à titre de substituts.
- Les commissaires ont pris connaissance de la date envisagée (2 mai) et du lieu envisagé (Club de golf Algonquin, de Messines) pour la tenue de la soirée du personnel, mise sur pied par le service des ressources humaines.
 - Dans le dossier «Villages branchés du Québec», les commissaires ont adopté une résolution autorisant la directrice générale, Mme Marlène Thonnard, et le président de la CSHBO, M. Daniel Moreau, à signer les documents relatifs au projet, notamment la convention concernant l'octroi d'une subvention du Fonds de l'autoroute de l'information relativement à l'étude préliminaire d'ingénierie. Rappelons que la Société GRICS, en partenariat avec Xit Télécom, a obtenu le contrat pour réaliser cette étude.
 - Enfin, le conseil des commissaires a adopté un projet de règlement modifiant le règlement relatif au jour, à l'heure et au lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires de la CSHBO. Ce projet de règlement vise à déplacer la date de la séance ordinaire du 14 mai 2003 au 28 mai 2003.

-30-

Source : Marlène Thonnard
Directrice générale
Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais
(819) 449-7866, poste 236